Commune de
Steinfort

steinfort.lu

Steinfort, le 4 novembre 2026

AVIS AU PUBLIC

En matière
d'Aménagement Communal
et de Développement
Urbain

Il est porté à la connaissance du public que le Projet d'Aménagement Particulier NQ 20 « 12, Rue de Steinfort », portant sur des fonds sis à Hagen et introduit par CO3, est déposé pendant 30 jours à la maison communale où le public peut en prendre connaissance, ce à partir du 4 novembre 2026.

Le projet relatif au Projet d'Aménagement Particulier est également publié pendant la même durée sur le site Internet de la Commune de Steinfort (www.steinfort.lu).

Dans le délai de 30 jours visé au 1er alinéa, c'est-à-dire jusqu'au 4 décembre 2026 inclus, les observations et objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins, sous peine de forclusion, par les personnes intéressées.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Sammy Wagner
Bourgmestre

Administration Communale Steinfort

Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du - 4 NOV. 2026

Steinfort, le - 4 NOV. 2026

Administration Communale Steinfort

Le bourgmestre

Le secrétaire communal